

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

RÉUNION DU 15 DECEMBRE 2022 - A 18 H 00

Le 15 décembre 2022 à 18 h 00, se sont réunis, en séance ordinaire, les membres du Conseil d'Administration du CCAS sous la présidence de Monsieur Jean-Charles VITAU, Maire et Président.

Présents :

Jean-Charles VITAU, Odile BOINET, Brigitte VIOLET, Gérard VAUTIER, Martine LEMERCIER, Chantal LORPHELIN.

Absents excusés : Cindy BARBE, Marie-Antoinette CHARPENTIER, Germain BOIVIN.

Absent : Richard VACOSSAINT

Quorum : Atteint

Secrétaire de Séance : Madame Odile BOINET

Le compte-rendu de la séance du 05 septembre 2022 est soumis à l'approbation des membres du Conseil d'Administration. Aucune remarque n'est faite. Le compte-rendu est accepté à l'unanimité.

On passe à l'ordre du jour :

Ordre du jour :

- ▶ Bilan de l'année
- ▶ Informations et questions diverses.

Bilan de l'année

Monsieur le Président fait le bilan de l'année écoulée. A ce jour, le montant total des dépenses s'élève à 3 490.02 € et le montant des recettes à 8 367.89 €. Pour rappel, l'excédent antérieur reporté 2021 était de 7 295.76 €. Le solde est donc de 12 173.63 €.

Il relate :

- les dépenses effectuées : bons de Noël solde 2021, spectacle des aînés du 02/10/2022, cotisation URSSAF. Pas de secours apporté en 2022.
- Les recettes encaissées : concessions cimetière, location de terres, subvention communale.

Monsieur le Président précise qu'au niveau des dépenses, ne figurent pas les bons de Noël distribués dernièrement dont l'estimation est de 6 785 €.

Les bénéficiaires des bons semblent satisfaits. Pour ce qui concerne le spectacle, le conseil d'administration propose d'ouvrir cette manifestation à l'ensemble de la population.

Informations et questions diverses :

- Madame VIOLET :
 - Informe que l'association Uni'cité peut proposer une offre de complémentaire santé négociée, accessible à tous, sans limite d'âge ou de situation et sans questionnaire médical. Une réunion pourrait être programmée en début d'année et une note d'information adressée à la population.
 - Signale qu'il reste des chéquiers « sortir dans les 28 » à distribuer avant le 31/12/2022.
 - Demande que les dossiers d'obligations alimentaires soient présentés en Conseil d'Administration.
- Madame BOINET demande au conseil d'administration s'il est d'accord pour reconduire le transport des aînés en minibus ? La réponse est oui pour le 1^{er} semestre 2023.

La séance est levée à 18 h 35

Le Président, Jean-Charles VITAU

La secrétaire, Odile BOINET

